



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

COMMENT L'AFFAIRE DU HASHTAG #BALANCETONPORC EST NEE

La journaliste Sandra Muller a dénoncé en octobre sur Twitter le comportement d'Eric Brion, ex-directeur général de la chaîne Equidia, consacrée au cheval.

Il est 8 h 06, ce 13 octobre 2017, quand Sandra Muller cède à son « impulsivité », comme elle le racontera ensuite. Cela fait moins d'une semaine que les accusations de harcèlement, d'agression, voire de viol contre le producteur américain Harvey Weinstein ont commencé à inonder la presse mondiale. La journaliste française, qui suit d'autant plus l'affaire qu'elle est basée à New York, se connecte à son compte Twitter et publie ces vingt-trois mots, accompagnés d'un mot-clé qui deviendra fondateur pour des milliers de femmes françaises :

« #balancetonporc !! toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends. »

Quatre heures plus tard, elle répond à son propre appel et raconte l'histoire de « son » porc : « “Tu as des gros seins. Tu es mon type de femme. Je vais te faire jouir toute la nuit.” Eric Brion ex-patron de Equidia #balancetonporc », écrit-elle dans un message retweeté 2 800 fois et « aimé » par 2 320 personnes en moins de deux mois.

L'effet boule de neige, encore mineur après le premier message, prend alors une tout autre ampleur à mesure que des centaines, puis des milliers de femmes, s'emparent du mot-clé pour raconter, à leur tour, les violences sexuelles qu'elles ont subies.

« Nous sommes si nombreuses que c'en est impressionnant »

« Dans le métro, un homme de 50 ans qui fixe ma jupe et qui lâche à un jeune à côté de moi “à ton âge je l'aurais violée”. Il a rigolé », écrit l'une. « 36 ans, patron, siège au tribunal de commerce, son poids dans mon dos, sa respiration, son odeur. 20 ans après, vomir encore », se souvient une autre. Ad nauseam, des histoires similaires venant de toutes les générations, tous les milieux, sont débballées. L'engouement autour du mot-clé est inédit : en seulement trois jours, #balancetonporc atteint plus de 200 000 mentions sur les réseaux sociaux (un chiffre qui grimpera à 500 000 en un mois). La presse relate le phénomène, et plus elle le fait, plus celui-ci prend de l'ampleur ; la parole des femmes s'est libérée.

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

« Nous sommes si nombreuses que c'en est impressionnant », constate une semaine plus tard la sociologue Irène Théry dans une tribune au Monde. Entre-temps, le mode impératif et le verbe choisi pour le mot-clé ont suscité débats et polémiques ; « Le problème, c'est "balance" », a jugé le philosophe Raphaël Enthoven, qui propose plutôt aux femmes de « dénonce[r] [leur] porc à la justice ». Twitter se transforme-t-il en jury populaire ? Ces femmes n'auraient-elles pas mieux fait de porter plainte quand il était temps ? Peut-on jeter en pâture des noms d'hommes dont la culpabilité reste à prouver ? Toutes ces histoires peuvent-elles être mises sur le même plan ?

C'est notamment pour essayer d'apporter des réponses à ces questions que nous avons publié les textes des deux protagonistes de l'affaire originelle, Eric Brion et Sandra Muller. Si le premier « regrette » ses propos, il réclame de la « nuance », se disant victime de « calomnie » et de « rumeur ». Dans sa tribune, M^{me} Théry s'interrogeait sur le choix du mot-clé : « Plus j'y pense, plus j'apprécie le chic de #balancetonporc », répondait-elle, car lui seul permet, selon elle, que « la honte, peu à peu, change de camp ». Le texte d'Eric Brion en est un bon exemple.

La journaliste Sandra Muller revient sur le phénomène #balancetonporc qu'elle a lancé

TRIBUNE

Sandra Muller

Journaliste, directrice de la publication "La Lettre de l'audiovisuel"

Sandra Muller (Journaliste, directrice de la publication "La Lettre de l'audiovisuel")

Dans une tribune au « Monde », la journaliste à l'origine du hashtag #balancetonporc rappelle qu'une simple grivoiserie peut engendrer des traumatismes graves.

Publié le 30 décembre 2017 à 06h29 - Mis à jour le 30 décembre 2017 à 14h22 Temps

Le hashtag #balancetonporc est né sur un coup de colère, un vendredi 13 octobre, sur fond d'affaire Weinstein, producteur américain accusé par une centaine de femmes de conduites sexuelles inappropriées. Il était temps de dénoncer l'ambiance malsaine du monde du cinéma, de la télévision et des médias. Au cours d'une conversation avec une amie journaliste qui me relatait son expérience, je lâchais sur Twitter : « #balancetonporc ! Toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends. »

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

« Balance ton porc. » Je trouvais cette expression vulgaire. Au départ, elle décrivait le producteur Harvey Weinstein, sous le coup d'accusations différentes, du comportement irrespectueux au viol. A Cannes, on l'appelait « le porc ». Puis je me suis souvenue de paroles dégradantes que moi-même j'avais entendues. Au cours d'un festival qui se déroulait justement à Cannes, un directeur de chaîne m'assénait : « Tu as de gros seins. Tu es mon type de femme. Je vais te faire jouir toute la nuit. » Cette phrase était choquante, pathétique et très présomptueuse. J'ai décidé de donner le nom de mon agresseur verbal sur mon réseau afin de montrer l'exemple. Il fallait d'urgence arrêter ce genre de comportement.

A ma grande surprise, mon témoignage, au départ réservé à mes contacts dans les médias, s'est propagé à la vitesse de l'éclair et a atteint toutes les strates de la population. Le dimanche soir, je recevais plus de 60 000 messages. En deux mois, sur le #balancetonporc, 715 000 messages ont été publiés, 5 823 articles de presse partagés, et #metoo, lancé deux jours plus tard, a récolté plus de 4,5 millions de messages publics, selon la plate-forme de veille Visibrain. 12 millions, selon Facebook qui intègre les messages privés.

Ne pas confondre dénonciation et délation

Ici, aux Etats-Unis, où je vis, nous faisons la différence entre les victimes et les assaillants. La typologie des agressions est sans cesse rappelée : misconduct, assault, harcèlement, rape. Comportement déplacé, agression, harcèlement, viol. Pourtant, quelles que soient la typologie et la gravité, les effets sont dommageables. Aux Etats-Unis, chaque jour, un animateur télé, un danseur, un homme politique disparaît de la scène à la suite d'accusations. Les sanctions tombent comme un couperet. Un voleur pris la main dans le sac est filmé, son visage circule en boucle sur les chaînes locales, il est arrêté. Fin de l'histoire.

Cette culture de l'affichage ne choque personne aux Etats-Unis. Il n'en est pas de même en France, où les gens confondent dénonciation et délation. Dans le premier cas, il s'agit d'informer. Dans le second, de salir. La nuance est simple. L'islamologue Tariq Ramadan, en proie à des accusations de viol, le journaliste de la chaîne du Sénat Frédéric Haziza, soupçonné de comportements sexuels inappropriés répétés, attendent leur procès et sont présumés innocents. L'humoriste Tex vient d'être écarté d'une chaîne de télévision pour une blague de mauvais goût. La sentence paraît sévère. Comment peut-on mettre sur le même plan un prédateur sexuel présumé et un amateur de jeux de mots douteux ? Y a-t-il un niveau de gravité à ne pas dépasser ?

Oui, il existe une typologie de gravité et on ne peut jamais aller à l'encontre de la victime. Non, une blague douteuse ne visant personne n'est pas à mettre sur le même plan qu'une agression verbale ciblée, qu'un acte inconvenant ou un viol. Et la justice est là pour le rappeler. En revanche, du côté des victimes, des points communs existent : mémoire

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

traumatique, déni, honte. Une agression, qu'elle soit verbale ou physique, reste une agression, quel que soit son niveau.

Honte, déni, volonté d'oubli

Afin de minimiser l'acte, l'entourage de mon bourreau a riposté sur Twitter en parlant de « blague lourdingue ». Finalement, c'était moi et mon manque d'humour, le problème ! Une agression verbale est une agression psychologique, un manque de respect reste un manque de respect. Le « Tu as des gros seins. Tu es mon type de femme, je vais te faire jouir toute la nuit » a provoqué chez moi honte, déni, volonté d'oubli, faille spatio-temporelle : j'ai mis du temps à reconstituer le lieu et l'année où ces propos ont été tenus. Selon Anne-Laure Buffet, spécialiste des violences psychologiques, « la sidération est à l'origine d'un état de stress intense qui peut durer plusieurs heures, et va se manifester par cet état de sidération anxieuse. La verbalisation est souvent difficile, voire impossible. Elle pointe la honte ressentie ».

Je l'ai donc expérimentée. Il m'a fallu des années pour verbaliser. Le jour où j'ai réussi, j'ai créé un tsunami. Personne ne peut juger de l'impact psychologique d'une agression. Je me suis sentie doublement rabaissée : d'abord au rang de femme-objet, ensuite dans mon intégrité professionnelle. Il ne faut pas sous-estimer le verbe : derrière une simple grivoiserie se cachent parfois des actes plus graves.

Aux Etats-Unis et au Canada, les bourreaux les plus lucides présentent des excuses publiques : du producteur Gilbert Rozon, du festival Juste pour rire, qui choisit Facebook, au sénateur Al Franken. Ces excuses sont essentielles dans le processus de pardon pour les victimes et constituent la moitié du chemin parcouru vers la reconstruction.

Pourtant, il est impératif que les hommes ne soient pas à leur tour victime d'une guerre des sexes ou jetés en pâture à la vindicte populaire et lapidaire sans éléments probants. D'autant que les comportements inappropriés concernent tout le monde : hommes, femmes, gays, lesbiennes, transgenres. Nous devons grandir et nous élever les uns avec les autres. Pas nous diviser. Le magazine américain Time vient d'attribuer le titre de « Personne de l'année » aux « briseurs de silence », nous toutes et tous dans notre diversité, de toutes religions et couleurs, militante féministe comme Tarana Burke, femmes de ménage, actrices hollywoodiennes et même des hommes. Cette formidable reconnaissance marque le début d'une nouvelle ère : celle de la parole libérée et de l'écoute. Il s'agit d'en faire bon usage et de ne pas balancer pour balancer.

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

Eric Brion de son côté «réclame le droit à la vérité et à la nuance »

Dans une tribune au « Monde », l'ancien directeur général de la chaîne de télévision Equidia reconnaît avoir « tenu des propos déplacés » envers la journaliste Sandra Muller, à l'origine du hashtag #balancetonporc.

***Tribune.** Il y a deux mois et demi, mon nom a été le premier associé à une campagne de dénonciation sur les réseaux sociaux consacrée au harcèlement sexuel. Dans un premier temps, j'ai délibérément choisi de garder le silence, toute parole à chaud pour tenter de rétablir la vérité ou corriger les inexactitudes étant laminée par les réseaux sociaux.*

Quel rapport entre mon comportement et l'affaire Harvey Weinstein, accusé de viols et de harcèlement sexuel par plusieurs femmes ?

Mais ce silence laisse planer trop de doutes et de questions auxquels je souhaite ici répondre. J'ai effectivement tenu des propos déplacés envers Sandra Muller [la journaliste à l'origine du hashtag #balancetonporc], lors d'un cocktail arrosé très tard dans une soirée, mais à une seule reprise. Elle me plaisait. Je le lui ai dit, lourdement. Et une seule fois, je tiens à le préciser. Je ne veux certainement pas me disculper de ma goujaterie d'alors. Je lui réitère ici mes excuses.

Néanmoins, quel rapport entre mon comportement et l'affaire concernant Harvey Weinstein, accusé de viols et de harcèlement sexuel par plusieurs femmes ? Les deux premiers tweets quasi simultanés de Sandra Muller laissent pourtant volontairement planer une ambiguïté sur ce qui s'est passé ce soir-là, en me « balançant » après avoir appelé les femmes à donner les noms d'hommes qui les ont harcelés « au boulot » et en plaçant cela dans le prolongement des attaques contre le producteur américain.

La machine, inarrêtable, était lancée

Or, je n'ai jamais travaillé avec Sandra Muller. Je n'ai jamais été son collaborateur ou son supérieur hiérarchique, comme j'ai pu le lire ici ou là.... Cela est aisé à vérifier, mais, une fois que la machine infernale est lancée, on ne peut pas l'arrêter. Les conséquences personnelles et professionnelles de cet amalgame entre drague lourde et harcèlement sexuel « au boulot » ont été extrêmement importantes et pénalisantes.

La calomnie et la rumeur sont venues s'ajouter à la dénonciation. Je n'ai jamais, par exemple, été viré de France 2, ni d'ailleurs d'aucune des fonctions que j'ai exercées, pour harcèlement sexuel, ce qui a circulé sur Internet. Une lettre signée de la main de l'ancien

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

directeur général de France Télévisions clôt ce débat en expliquant que j'ai quitté le groupe public en très bons termes après avoir été recruté par le PMU et Equidia. Admettez que ce n'est pas tout à fait la même chose...

Je le redis sans ambages, je regrette mes propos. Mais les conséquences ne sont-elles pas disproportionnées ? Se retrouver dans la quasi-impossibilité de travailler, recevoir des insultes, se demander comment protéger ses enfants de toutes ces attaques... J'aurais largement préféré qu'une autre « balance », celle de la justice, tranche dans cette affaire plutôt que le tribunal des réseaux sociaux, ce « parti unanime » comme l'a décrit Raphaël Enthoven sur son blog.

Il faut que les faits soient graves et sanctionnables

D'autres hommes ont été dénoncés pour des faits beaucoup plus graves et cela ne me choque pas, car je ne sous-estime pas la « libération de la parole » dont ce tweet a été le moteur. Et, pour surprenant que cela puisse paraître, j'y suis même favorable. A deux réserves près. Tout d'abord, que la dénonciation en question corresponde à des faits réels, graves et sanctionnables, car le contraire ouvre la porte à tout et n'importe quoi. Ensuite, que les règles de l'Etat de droit et de la justice, dussent-elles être améliorées, comme l'a exprimé le président de la République, me paraissent toujours le meilleur moyen de résoudre ce genre de conflit, aujourd'hui plus que jamais.

Plusieurs semaines après la publication de ce fameux hashtag, j'ai comme beaucoup pris conscience de l'ampleur du chantier qui est ouvert, mais je réclame simplement le droit à la vérité et à la nuance.

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com